



1^{ER} MAI 2017

Journée de Lutte et de Mobilisation Pour le progrès social, la solidarité et la paix entre les Peuples

La C.G.T. a toujours été une force d'action et de propositions.

En cette année 2017, patronat et gouvernement voudraient nous faire croire que la situation de la France est catastrophique en nous invitant une nouvelle fois à faire des sacrifices.

Ça suffit !!!

La C.G.T. dit NON à l'austérité permanente et au partage de la misère.

De l'argent, il y en a, la preuve en est avec les 56 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires en 2016.

Faire de l'argent avec de l'argent telle est la volonté du grand patronat.

Ce grand patronat continue de profiter des différents dispositifs du CICE et CIR, sans le moindre contrôle des pouvoirs publics.

Loin d'inciter à la création d'emploi et au développement de la Recherche et du Développement le grand patronat se remplit les poches avec les aides publiques attribuées généreusement par le Gouvernement.

- ***Une récente étude sur CICE fait apparaître que l'effet sur l'emploi concerne entre 50 000 et 100 000 emplois créés ou sauvegardés sur la période 2013 – 2014. Le CICE a coûté 29 MILLIARDS d'euros. Si l'on prend la fourchette la plus élevée, c'est-à-dire 100 000 emplois cela fait environ **290 000 euros par emploi** créé ou sauvegardé.***

Il est clair que les créateurs du CICE doivent avoir le « Nobel de l'économie » d'office.

C'est en toute lucidité que la C.G.T. porte la possibilité et la nécessité de sortir de cette logique de financiarisation et de mise en concurrence exacerbée entre les territoires et les populations.

Il y a urgence de favoriser les investissements créateurs d'emplois dans l'industrie et dans les services et ce, sur l'ensemble de notre territoire.

Il est inconcevable que certains perdent leur vie au travail pendant que d'autres la perdent car ils n'en ont pas, ou sont trop peu rémunérés.

La C.G.T. propose :

- ***De porter le SMIC à 1 800 €uros ;***

- *Un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle ;*
- *Une durée légale du temps de travail à 32 heures.*

Toutes ces propositions sont réalisables, cela dépend de VOUS.

ENSEMBLE, il nous faut créer le rapport de force pour inverser les choses.

Le 1^{er} Mai, c'est aussi l'occasion pour la C.G.T. de rendre hommage aux personnes qui ont été victimes d'accidents mortels du travail sur le site d'ArcelorMittal Dunkerque.

Ces salariés qui venaient tout simplement travailler pour gagner leur vie et faire vivre leur famille et qui ne sont pas rentrés chez eux à la fin de leur poste de travail.

Oui, la C.G.T. n'oublie pas.

C'est pourquoi, nous appelons les salariés et les anciens salariés à participer au dépôt de gerbe au pied de la stèle qui rend hommage à nos collègues victimes d'accidents mortels du travail.

Ce dépôt de gerbe aura lieu à 9 heures.

Rendez-vous devant les locaux syndicaux d'ArcelorMittal Dunkerque à 8 H 45.

Une pensée pour nos camarades avec qui nous avons travaillé et qui nous manquent énormément.

A l'issue de cette cérémonie, nous vous invitons à participer à la manifestation organisée par la C.G.T. à 10 heures devant la salle de l'avenir à Dunkerque.

SOYEZ NOMBREUX A Y PARTICIPER.